

Le projet des Halles encore menacé

■ Le permis de démolir du jardin des Halles (1^{er}) sera soumis au vote du Conseil de Paris lundi, après avoir été suspendu par la justice mi-mai. L'occasion pour le secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, Pierre Lellouche (UMP), de prendre ses marques dans la nouvelle circonscription – englobant les Halles – qu'il convoite : « David Mangin [*l'architecte*] doit bénéficier d'un avenant. Sans appel d'offres, sans mise en concurrence. C'est totalement illégal au regard du droit européen. » Le maire du 1^{er}, Jean-François Legaret, et l'association Accomplir vont saisir le préfet pour contrôle de légalité.